



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis 03/2018

Demande de crédit de CHF 44'300.- pour l'achat de 14 containers destinés aux éco-points de la commune

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 11 avril 2018, en a débattu pour conclure comme suit.

Commentaires généraux :

La commission susnommée adhère totalement à la démarche visant à moderniser les containers à ordures, à uniformiser ce matériel de collecte et par là à tendre vers des économies.

Toutefois la commission souhaite de la part de la Municipalité un complément d'information sur le sujet de façon à permettre d'une part à la commission de se prononcer mais surtout au Conseil de percevoir les enjeux liés à ce préavis.

S'il est fait mention dans le préavis de 26 éco-points actuellement, quels seront les sites équipés des nouveaux containers ? Est-ce à dire que les autres éco-points resteront avec des « Ochsner » (containers à roulettes) ou seront supprimés ? La Municipalité pourrait-elle fournir le plan futur et détaillé des éco-points avec le cubage par éco-point actuel et futur.

Le transporteur va-t-il continuer à assurer à la même fréquence l'évacuation des anciens containers et sous quelles conditions ?...ou la Municipalité a-t-elle décidé de bannir les containers à roulettes ?

Les propriétaires privés de containers à roulettes (Commerces, immeubles) ont-ils été approchés...le transporteur maintiendra-t-il ses prestations au niveau de la fréquence du ramassage ?

C'est toute politique de l'évacuation des ordures de notre commune qui est en jeu.

Conclusions :

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal no. 03/2018 et en avoir débattu, la commission a conclu à son renvoi en Municipalité pour complément d'information avec un exposé sur la vision municipale de la politique des déchets sans préjuger de la pertinence de l'objet.

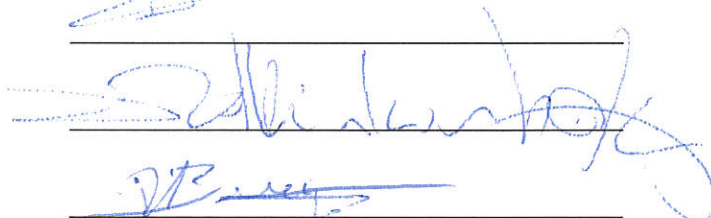
Arzier-Le Muids le 11 avril 2018

La Commission ad hoc:

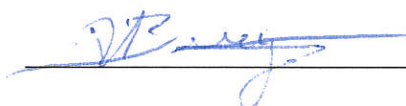
M. Benoît Zbinden (RAPPORTEUR)



M. Dominique Klinkenbergh



M. Denis Berger



Mme Christelle Trombini

Excusée

M. Patrick König

